

tendre, les arbres et les haies furent arrachés, l'eau de la petite rivière de Mirabeau fut transportée à plus de soixante pas de son lit, qui resta à sec pendant ce temps; deux hommes, qui se trouvèrent enveloppés dans un des tourbillons, furent portés assez loin sans qu'il leur arrivât rien de fâcheux... Un jeune pâtre fut enlevé plus haut et rejeté au bord de la rivière sans que sa chute fût violente; le tourbillon qui l'avait emporté le posa à l'endroit où il cessa d'agir..... Toute la fureur du météore se dissipa dans l'espace d'une lieue de longueur, une demi-lieue de largeur." (L'abbé Richard, *Hist. nat. de l'air et des météores*, t. VI, § 625).

(A suivre)

L'EXPOSITION PROJETEE

Ci-dessous nous donnons la traduction de trois documents qui mettront nos lecteurs au courant de l'état actuel de la question de l'Exposition projetée pour 1897.

Il ressort de l'étude de ce qui suit, que nous nous trouvons en présence d'un comité sérieux qui veut faire les choses sérieusement. Nous ne pouvons que lui prêter notre concours et notre appui et nous commençons aujourd'hui en donnant la publicité à son rapport qui est en même temps un programme.

Montréal, 31 mars 1896.

Cher Monsieur,

Le comité des citoyens nommé pour considérer l'opportunité de tenir, à Montréal, en 1897, une exposition internationale a complété ses travaux et vient de m'adresser un prospectus et un rapport dont je vous inclus copie. Cette exposition, je le crois fermement, serait d'un grand bienfait pour la ville de Montréal et pour tout le Dominion, mais pour que le succès soit assuré l'organisation doit être considérée immédiatement et prise en mains par un comité de citoyens éminents et influents.

Sachant que votre avis et votre coopération seront de grande valeur et sachant que vous avez les intérêts de la ville à cœur, je vous prie de vouloir bien vous rendre à une assemblée qui aura lieu dans le Exchange Hall du Board of Trade, jeudi, le 2 avril, à 4 hrs. p.m. Le but de cette assemblée sera de faire les démarches nécessaires pour choisir un comité d'organisation et de voies et moyens.

Bien à vous,

R. WILSON-SMITH,
Maire.

Rapport du Sous-Comité in re Exposition Canadienne Internationale.

Montréal, 30 mars 1896.

A Son Honneur le Maire
de la Cité de Montréal.

Monsieur,

Le sous-comité nommé le 16 du courant pour faire rapport sur l'opportunité de tenir une exposition canadienne

internationale vous informe respectueusement qu'il s'est réuni de jour en jour, et vous soumet ci-joint pour votre considération un prospectus avec une estimation du coût et des dépenses d'opérations.

Nous suggérons comme premier pas la distribution du prospectus tel que soumis ou avec amplification aux corporations et hommes d'affaires qui seraient les plus intéressés dans une exposition dans le but de savoir la somme de support financier que ces personnes seraient prêtes à donner, et nous appuyons sur l'opinion exprimée que la somme de ce support devrait être considérée comme la mesure du désir qui peut exister de tenir une telle exposition. L'emplacement considérée comme la plus acceptable est le terrain actuel de la compagnie d'exposition en y ajoutant une partie du parc Mont-Royal. Votre comité a visité ces terrains et est d'opinion que les bâtisses actuelles sont insuffisantes, mais que quelques-unes pourraient être employées avec avantage.

Votre comité a eu une entrevue avec l'Hon. Premier Ministre et l'Hon. Commissaire de l'Agriculture pour la Province de Québec, et il a toute raison de croire que ce projet recevra l'approbation et l'aide du gouvernement de Québec. Nous croyons aussi que le Conseil de Ville donnera la permission d'occuper temporairement la partie du Parc qui sera nécessaire.

Votre comité ayant terminé ses travaux recommande respectueusement, qu'un certain nombre de citoyens influents soient choisis pour former un comité d'organisation qui s'occupera de s'assurer auprès de ceux qui y ont surtout intérêt du montant qu'ils sont désireux de souscrire.

Nous recommandons que toute diligence soit faite de ce côté et qu'aucune dépense ne soit encourue avant que ce support ne soit assuré en souscriptions dûment signées.

Nous suggérons de plus qu'une députation se présente sans délai au Conseil de Ville pour s'assurer de son approbation et de son appui pécuniaire et que la même chose soit faite auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Votre comité désire en terminant, exprimer leur opinion que si une exposition internationale doit être tenue, en 1897, des moyens prompts et énergiques doivent être pris immédiatement.

Nous avons l'honneur d'être vos obéissants serviteurs,

E. P. HANNAFORD,

Président

Sous Comité des Citoyens.

Exposition Canadienne Internationale,
devant être tenue à Montréal du 24
mai au 30 septembre 1897.

Cette exposition a pour but de faire connaître les arts, sciences, industries et ressources naturelles de la Grande-Bretagne, des autres parties de l'Empire Britannique aussi bien que ceux de pays étrangers, mais tout particulièrement ceux des diverses provinces du Canada.

L'idée de tenir une exposition internationale pour la première fois dans l'histoire du Dominion est une entreprise si favorable au développement des intérêts du pays et à le faire connaître avantageusement aux autres nations du monde qu'elle doit attirer les sympathies et le support actif de tous ceux qui ont à cœur l'agrandissement,

le développement, le bien-être et la prospérité matérielle de la Puissance du Canada.

Une chartre ou lettre patente sera obtenue par une compagnie à fonds social limité, pour organiser et tenir l'exposition.

Le capital autorisé sera d'un million, consistant en :

1er actions préférentielles.....	\$ 500,000
2e actions ordinaires.....	500,000
	\$1,000,000

Les actions préférentielles seront offertes au public en général, et les actions en générale, et les actions ordinaires aux propriétaires d'hôtels et autres qui retirent un bénéfice direct de l'exposition.

Pour organiser et placer cette entreprise sur des bases commerciales, il sera tout d'abord nécessaire que les personnes les plus directement intéressées, montrent leur confiance et leurs sympathies en souscrivant une part raisonnable des actions, rien ne sera entrepris avant qu'on atteigne ce résultat. Lorsque l'exposition aura reçu de nos concitoyens un appui matériel suffisant, il sera alors demandé au gouvernement fédéral son approbation officielle, sa coopération et son appui financier, on obtiendra par là le bon vouloir, l'aide et l'approbation des gouvernements britannique et étrangers. On demandera aussi aux gouvernements provinciaux, ainsi qu'aux corporations municipales, aux compagnies de transports et autres personnes directement intéressées, leur aide et leur coopération.

L'estimation suivante des recettes et dépenses indique l'étendue probable de l'exposition. Cette estimation est, croyons-nous, faite sur une base raisonnable.

Recettes :

Actions préférentielles, disons \$	500,000
Gouvernements, fédéral, provinciaux, corporations municipales et autres, hôtels, etc., etc.....	500,000
	\$1,000,000
Concessions, privilèges, loyers	150,000
Entrées, environ.....	450,000
Sauvetage.....	25,000
	\$1 625,000

Déboursés.:

Bâtisses : Palais de toutes les nations, Empire Britannique, Canada, Etats-Unis, Machines et Electricité, Transports, Mines et Forêts, Pêcheries, Agriculture, Horticulture, Beaux-Arts et autres constructions.	
Préparation et ornementation des terrains et dépenses d'opérations.....	\$1,000,000

D'après l'estimation qui précède, après avoir remboursé les actions préférentielles, il restera encore un joli surplus qui sera appliqué d'abord, aux remboursements des actions ordinaires et la balance, s'il y en a, sera appliquée à une fondation d'intérêt public au Canada, suivant une décision ultérieure du Comité Exécutif de l'Exposition. C'est une des conditions de toute souscription et contribution, que dans le cas où la somme disponible ne serait pas suffisante pour compléter ce projet, les souscripteurs et les contribuables seront